



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050262

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 6/04/2023 9H55 C:001191 I:05161
V/REF : 642/001737
V/Appel du Jeudi 06/04/2023 a 9H55

SCI LAMARTINE
SIRET : 897470761 00015
33 AVENUE PIERRE MENDES-FRANCE
TSA 31431
75621 PARIS CEDEX 13

V/REF.IMM. 362F(0472)
IMMEUBLE : POINTE EUROPE -362F
2010, AVENUE DE L'EUROPE
34170 CASTELNAU LE LEZ

Montpellier, le 27 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 2030 AVENUE DE L EUROPE - BAT. B - LOGT B23 VACANT
LE PEINTRE EST PRESENT TOUTE L'APRES MIDI 07 67317184
GEA MME TAHIR AUDREY 07 61409235

MOTIF : LE MAÇON SIGNALE QUE LE ROBINET DE LA MACHINE A LAVER FUIT
MERCI DE LE REMPLACER

Donneur d'ordre : M. B. SAMSON (Gardien chef)

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 06/04/2023 A 15H30
A PARTIR DU LOGEMENT B23 (VACANT)
REPÉRAGE DE LA FUITE SUR ROBINET MACHINE A LAVER
COUPURE DE L'EAU DU LOGEMENT
REPLACEMENT DU ROBINET DE MACHINE A LAVER
REMISE EN EAU
CONTRÔLE DU BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE ET REPLI

OBSERVATIONS :

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,10	DEPLACEMENT FOURNITURE ET M.O	1	105,09	115,59



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050262

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	115,59
T.V.A. a 10,00%	11,55
TOTAL T.T.C.En EURO	127,14

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Bon de Facturation
N° 642/001737
du 12/07/2023

Page 1/1
Editée par ATAHIR

Adresse de facturation :

CDC Habitat
Relations Fournisseurs
SITE 642
33 avenue Pierre Mendès France

75013 PARIS

Contact : TAHIR Audrey Ext
Mail: Audrey.TAHIR@cdc-habitat.fr

Travaux à réaliser entre le 12/07/2023 et le 12/07/2023
Marché n°000580/T50/001 Référence 097/03/20

Exemplaire à renvoyer avec votre facture

SAS SERVIMO MEDITERRANEE

22, RUE ALBERT SANTOS DUMONT

34430 ST JEAN DE VEDAS

mail : mediterranee@servimo.fr
Tél : 04 67 82 56 72

Prestation Parties Privatives

RESIDENCE POINTE EUROPE (0642-A163-B000-0001)
2030 AVENUE DE L EUROPE BAT B
34170 CASTELNAU LE LEZ
Appartement n°302532, porte n°B23, 02ème étage, Type 2

Occupant actuel : MME GAUTHIER M. LANDAIS (908840/47)

Portable : 06 95 91 76 76

Prestation	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA (€)
0642-A163 RESIDENCE POINTE EUROPE				
FORFAIT PETIT DÉPANNAGE (CHV031)	105,08	1,10 FT	115,59	11,56
Forfait comprenant : Le déplacement, la main d'oeuvre, les petites fournitures de matériel pour réparation de pannes en parties privatives ou en parties communes.				

Virements Centralisés
Paiement 60 jours
à date facture

Total HT		115,59 €
Total TVA	10,00 %	11,56 €
TOTAL TTC		127,15 €

CDC Habitat atteste que l'immeuble objet des travaux de la présente commande est achevé depuis plus de deux ans et est à usage d'habitation. Le taux de TVA à appliquer sur les prestations est de 10,00 %.

Signataire
TAHIR Audrey Ext

Nous nous réservons le droit de résilier le présent bon de commande, sans préavis ni indemnité d'aucune sorte, si la prestation commandée n'a pas été exécutée dans le délai de 3 mois à compter de la date d'exécution prévue sur la présente. La résiliation prendra effet, sans formalité, dès le premier jour suivant l'expiration dudit délai de 3 mois.

Les factures, libellées au nom de CDC Habitat devront être adressées sans agrafer à l'adresse de facturation pour paiement. Veuillez noter que votre facture devra être accompagnée d'un "Bon de facturation" que vous obtiendrez auprès de l'ordonnateur de cette commande une fois que la prestation aura été effectué.

Attestation écrite de communication des documents et informations relatifs à la présence d'amiante et de plomb.
(Art. R 4412-97 du Code du Travail modifié par Décret n°2012-639 du 4 mai 2012) (Art. L 1334-9 du Code de la Santé Publique)

L'entreprise reconnaît disposer de tous les équipements et logiciels informatiques nécessaires, avoir pu éditer et consulter à partir du site Extranet dédié : <https://www.netgroupesni.fr>, le (les) D.T.A, D.A.P.P et C.R.E.P du (des) bâtiment(s) objet(s) des travaux décrits dans le présent bon de commande.
Login et mot de passe ayant été communiqués au préalable par CDC Habitat.

ANOMALIE !!! Fichier Picture_SNI_CDC_AE.png non trouvé.